



N°11 - Décembre 2023

INFOTRI

Communauté de communes du **Pays du Saintois**



www.ccpaysdusainois.fr



Suite à l'adhésion de la CCPS à la société COVALOM, **les jours de collecte vont changer pour 21 communes du territoire (liste page 2)**

COLLECTE & POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



En pratique :
Intégration à COVALOM, changements de jours de collecte, jours fériés, trier ses déchets de Noël

DÉCHETTERIE



Du nouveau à la déchetterie !

COLLECTE & POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

JOURS FÉRIÉS



Pour cette fin d'année 2023 : la collecte du lundi 25 décembre 2023 sera avancée au **samedi 23 décembre** 2023.



Report de collecte pour les jours fériés en 2024 :

Lundi 1 ^{er} janvier	>	Mardi 2 janvier	Lundi 20 mai	>	Mardi 21 mai
Lundi 1 ^{er} avril	>	Mardi 2 avril	Jeudi 15 août	>	Mercredi 14 août
Mercredi 1 ^{er} mai	>	Mardi 30 avril	Vendredi 1 ^{er} novembre	>	Jeudi 31 octobre
Mercredi 8 mai	>	Mardi 7 mai	Lundi 11 novembre	>	Mardi 12 novembre
Jeudi 9 mai	>	Vendredi 10 mai	Mercredi 25 décembre	>	Mardi 24 décembre

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Les élus de la CCPS ont voté, le 15 juin 2023 en conseil communautaire, son intégration à la Société Publique Locale COVALOM pour tout ce qui concerne la gestion des déchets.

COVALOM se compose de 2 autres collectivités : la communauté de communes de Moselle et Madon et la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulous.

LES ENJEUX DE CETTE INTÉGRATION POUR LA CCPS SONT :

- de maîtriser l'un des principaux budgets de la collectivité ;
- d'anticiper pour mettre en œuvre les évolutions du service : d'ordre réglementaire ou pour améliorer les performances ;
- de contribuer aux objectifs nationaux et régionaux de prévention et de valorisation des déchets ;
- de répondre aux fortes attentes de la population en matière d'environnement et de fiscalité.

Cette adhésion devient effective au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, à compter de cette date, les jours de collecte vont être modifiés pour 21 communes.

Planning de collecte des Ordures Ménagères

Communes	Jour de collecte actuel	Jour de collecte 2024	Communes	Jour de collecte actuel	Jour de collecte 2024
Affracourt	Mercredi	Mercredi	Lalœuf (Puxe, Velle, Souveraincourt)	Jeudi	Vendredi
Autrey	Mercredi	Lundi	Laneuveville-devant-Bayon	Mardi	Mardi
Bainville-aux-Miroirs	Mardi	Mardi	Lebeuville	Lundi	Mardi
Benney	Mercredi	Jeudi	Lemainville	Mercredi	Jeudi
Bouzanville	Lundi	Lundi	Leménil-Mitry	Lundi	Mardi
Bralleville	Lundi	Lundi	Mangonville	Mardi	Mardi
Ceintrey	Jeudi	Jeudi	Neuviller-sur-Moselle	Mardi	Mardi
Chaouilley	Vendredi	Vendredi	Ognéville	Mercredi	Vendredi
Clérey-sur-Brenon	Jeudi	Jeudi	Omelmont	Jeudi	Lundi
Crantenoy	Mardi	Mercredi	Ormes-et-Ville	Mardi	Mercredi
Diarville	Lundi	Lundi	Parey-Saint-Césaire	Mercredi	Lundi
Dommarie-Eulmont	Vendredi	Vendredi	Praye	Lundi	Lundi
Étreval	Vendredi	Vendredi	Quevilloncourt	Mercredi	Mercredi
Forcelles-Saint-Gorgon	Vendredi	Mercredi	Roville-devant-Bayon	Mardi	Mardi
Forcelles-sous-Gugney	Lundi	Lundi	Saint-Firmin	Lundi	Lundi
Fraisnes-en-Sainctois	Lundi	Lundi	Saint-Remimont	Mardi	Mardi
Gerbécourt-et-Haplemont	Jeudi	Jeudi	Saxon-Sion	Vendredi	Lundi
Germonville	Lundi	Lundi	Tantonville	Vendredi	Mercredi
Goviller	Jeudi	Lundi	They-sous-Vaudémont	Lundi	Lundi
Grippport	Lundi	Lundi	Thorey-Lyautey	Vendredi	Vendredi
Gugney	Lundi	Lundi	Vaudémont	Vendredi	Vendredi
Hammeville	Jeudi	Lundi	Vaudeville	Mardi	Mercredi
Haroué	Mercredi	Mercredi	Vaudigny	Mardi	Mercredi
Houdelmont	Mercredi	Lundi	Vézelize	Vendredi	Vendredi
Houdreville	Jeudi	Lundi	Vitrey	Jeudi	Lundi
Housséville	Lundi	Lundi	Voinémont	Jeudi	Jeudi
Jevoncourt	Lundi	Lundi	Vroncourt	Vendredi	Vendredi
			Xirocourt	Mercredi	Mercredi

■ Communes modifiées en rouge

CONSIGNES DE TRI

STOP AUX ERREURS DE TRI

L'ambassadeur du tri se rend régulièrement au centre de tri de Paprec Lorraine à Dieulouard et constate encore énormément d'erreurs de tri des déchets recyclables de la part des usagers.

Nous vous rappelons que **tous les emballages (et uniquement les emballages)**, qu'ils soient en plastique OU métallique se mettent dans **LA BORNE JAUNE**.

En période de Noël, les erreurs de tri se multiplient encore plus : entre papiers cadeaux, coquilles d'huîtres ou bouteilles de champagne, **nous comptons sur votre vigilance afin :**

- D'éviter des coûts supplémentaires ;
- D'économiser nos ressources naturelles ;
- D'économiser l'énergie ;
- D'éviter le gaspillage de matières réutilisables ;
- De réduire le volume de déchets à traiter.



Erreurs de tri courantes constatées : du verre retrouvé dans la borne jaune (à déposer dans la borne verte), des emballages imbriqués (bien les séparer)...

CECI, EN TRIANT SES DÉCHETS DE LA FAÇON SUIVANTE DURANT LA PÉRIODE DE NOËL :



PAPIER CADEAU

En papier : **borne bleue**
Plastifié ou pailleté :
borne jaune



RUBAN D'EMBALLAGE

En papier : **borne bleue**
Avec des fils métalliques
ou en plastique : **borne
jaune**



SERVIETTE EN PAPIER

Comme tous les papiers
«d'hygiène» (mouchoirs,
essuie-tout...) : **bac noir**



SAPIN

En déchetterie



**EMBALLAGE
EN CARTON
AVEC PLASTIQUE**
borne jaune

i Besoin de plus de précisions pour bien trier vos déchets ? **Vous pouvez télécharger le mémo-tri sur :**
www.ccpaysdusaintois > **VIVRE AU QUOTIDIEN** > **Maîtrise des déchets** > **Réduction des déchets**

DÉCHETTERIE

ecosystem

Tous les équipements électriques qui fonctionnent à piles, sur secteur ou batterie se recyclent.

Parmi eux, il y a :

- Le gros électroménager hors froid : lave-vaisselle, lave-linge, hotte, plaque de cuisson, radiateur électrique, ...
- Le gros électroménager froid : réfrigérateur, congélateur, climatiseur ...
- Les écrans, téléviseurs et moniteurs : ordinateur portable, tablette, ...

Et également les petits appareils électriques : rasoir, micro-onde, télécommande, lecteur DVD, imprimante, aspirateur, jouet électrique... Tout ceci n'est pas à jeter dans votre bac à ordures ménagères.

Vous pouvez apporter tous ces appareils hors d'usage à la déchetterie ou en magasin où ils pourront être orientés vers les filières adaptées pour leur recyclage.

Pensez également à les réparer s'ils sont en panne ou à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours.

Enfin, envoyez également vos téléphones inutilisés gratuitement sur www.jedonnemontelephone.fr

Réparer, donner, recycler protègent l'environnement, votre santé et les emplois.

i Pour plus d'informations sur les solutions pour donner une seconde vie à vos appareils électriques, rendez-vous sur : www.ecosystem.eco.



DÉCHETTERIE

NOUVEAUTÉS

Afin d'améliorer le recyclage sur le territoire, la CCPS a signée cette année des conventions avec plusieurs éco-organismes **vous permettant d'apporter désormais en déchetterie dans les filières adaptées :**

LES OUTILLAGES DU PEINTRE



les pinces/brosses à peindre



les rouleaux/manchons à peindre



les bacs plats à peinture et recharges

Ne pas déposer :

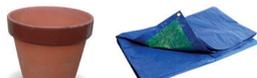
- les chiffons souillés
- les pinces d'artiste
- les sacs
- les seaux et bassines à usage divers
- les taloches, platoirs, truelles...

LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN

Catégorie : non thermique



Matériels de bricolage, dont l'outillage à main



Produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin (pots de fleur et contenants de culture, bâches,...)



Autre produits et matériels destinés à l'entretien et à l'aménagement du jardin (barbecue, brouette, pelle,...)

Catégorie : thermique



Les machines et appareils motorisés thermiques (tondeuses, tronçonneuses,...)

LES JEUX ET LES JOUETS



Les jouets, les jeux de plein air, les jeux de société, les jouets cadeaux.

LES ARTICLES DE SPORTS ET DE LOISIRS



Les produits destinés à la pratique sportive et aux activités de plein air, les cycles et les engins de déplacement personnel non motorisés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS

21, rue de la Gare
54116 Tantonville

Tél : 03 83 52 47 93

contact@ccpaysdusaintois.fr

Horaires : du lundi au vendredi 9h-12h & 13h-17h ;
Fermé le mercredi après-midi.



**Trions mieux,
Payons juste !**